

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/08/2022 au 31/08/2022

N° Cesu employeur : Z2816650290007

MONSIEUR ERIC LE QUERE

17 R DES FAUCILLETS

21490 BRETIGNY

MONSIEUR STEPHANE PASQUET

24 AV D ARES

33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	339,57 x 2,900 % = 9,85	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	339,57 x 6,800 % = 23,09	
MALADIE		345,62 x 13,000 % = 44,93
VIEILLESSE	345,62 x 7,300 % = 25,23	345,62 x 10,450 % = 36,12
ALLOC. FAMILIALES		345,62 x 5,250 % = 18,15
ACCIDENT DU TRAVAIL		345,62 x 2,490 % = 8,61
FNAL		345,62 x 0,100 % = 0,35
CFP		345,62 x 0,550 % = 1,90
CSA		345,62 x 0,300 % = 1,04
CDS		345,62 x 0,016 % = 0,06
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	345,62 x 4,010 % = 13,86	345,62 x 6,010 % = 20,77
IRCEM PREVOYANCE	345,62 x 1,040 % = 3,59	345,62 x 2,150 % = 7,43
POLE EMPLOI		345,62 x 4,050 % = 14,00
TOTAL DES COTISATIONS	75,62	153,36

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 279,85 €

**Net à payer avant impôt sur le revenu:
270,00 €**

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	279,85 €	Net payé en euros	:	270,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	07/09/2022
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 2545842 enregistrée le 03/09/2022

Nombre d'heures travaillées:	9	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	345,62 €
		Assiette des cotisations	:	345,62 €